



Règlement Intérieur

HORAIRES DE L'ECOLE

Horaires des classes : 8h30 à 12h et 14h15 à 17h

Horaires des garderies gratuites : 7h45 à 8h30 et 12h à 12h30 les matinées. 13h45 à 14h15 et 17h à 17h30 les après-midis.

Horaires des garderies payantes : 7h à 7h45 le matin – 12h30 à 13h45 et 17h30 à 19h l'après-midi.

Passée l'heure des garderies gratuites et payantes une pénalité de 40 Dhs par quart d'heure sera payée directement à la responsable de garderie.

CONSIGNES A RESPECTER

- L'École des Petits ne peut être tenue responsable des accidents survenus lors de l'arrivée d'un enfant non accompagné ;
- Les enfants sont repris à la sortie des classes par la personne habilitée dont le nom est mentionné sur la fiche d'inscription (plusieurs personnes peuvent être habilitées). Si la personne récupérant l'enfant n'est ni la mère ni le père de l'enfant, elle doit obligatoirement être munie du badge remis par la direction lors de l'inscription ainsi que de sa carte d'identité nationale ;
- Lors de l'arrivée de l'enfant, la personne accompagnatrice est responsable de l'enfant jusqu'à la salle d'accueil. L'enfant doit être confié à un membre de l'équipe ;
- Les parents sont tenus d'informer la Direction de tout changement concernant les personnes autorisées à reprendre l'enfant ;
- L'enfant repris à la sortie de l'école est sous la responsabilité de l'adulte qui le récupère ;
- Chaque enfant doit être à jour de ses vaccinations (la copie du carnet de santé doit être remise à l'inscription) ;
- Un enfant fiévreux ou nauséux ne peut être accepté à l'école ;
- La Direction se réserve le droit de refuser l'accès à la crèche à tout enfant malade ;
- Toute maladie contagieuse doit être signalée, à son retour un certificat médical attestera de la guérison totale de l'enfant ;
- Malgré toute l'attention et la vigilance de l'équipe pédagogique, il arrive que des incidents ou des accidents surviennent à la crèche. En cas d'incident minime l'infirmière de l'école apportera les soins nécessaires et la Direction avisera les parents ;
- L'infirmière de l'école n'étant habilitée que pour les premiers soins, les familles sont tenues de venir chercher leur enfant malade dans les plus brefs délais après l'appel de l'école afin de consulter leur médecin ;
- En cas d'urgence (accidents, blessures, ...), les responsables de l'école conduisent l'enfant à la Clinique Atfal, sise 50 Bd Abderrahim Bouabid, à Casablanca, sauf avis contraire de la famille. Le responsable légal en est immédiatement informé. Si pour des raisons majeures il était impossible de se conformer au choix de la famille, l'enfant serait conduit à la **Clinique Atfal**.

+212 8 08 65 01 34

+212 7 01 17 01 70

info@lecoledespetits.com

29 rue Abbès Bnou El ahnaf

(Ex Rue Mory) Bourgogne

www.lecoledespetits.com

L'école des petits
Crèche maternelle halte garderie

GOÛTERS DU MATIN ET DE L'APRÈS-MIDI

Les goûters sont à la charge des parents : chaque enfant apportera dans son sac un en-cas (repas léger) en quantité raisonnable et une boisson ainsi qu'une petite bouteille d'eau.

BIJOUX ET AUTRE OBJETS PERSONNELS

Le port de bijoux est interdit, les parents sont tenus de veiller à ce que leur enfant ait les poches vides (pas d'argent, d'objet coupants ou pointus, médicaments, .)

Éviter le port de petites pinces à cheveux (les enfants pourraient les introduire dans leur bouche).

Les noms et prénoms de votre enfant doivent figurer sur toutes ses affaires personnelles.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte de vêtements, bijoux, ou tout autre objet de valeur.

RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Notre établissement est assuré auprès du cabinet **Sanlam**, situé immeuble b, Résidence Ramzi 119, Boulevard Bir Anzarane, à Casablanca.

Les enfants sont assurés par une responsabilité civile des établissements d'enseignement scolaire.

JOURS D'OUVERTURE DE L'ÉCOLE ET CONGÉS

L'établissement accueille votre enfant de septembre à juillet avec une interruption d'une semaine de congés à la fin du mois de décembre et durant tout le mois d'août.

La crèche est ouverte le Mercredi après-midi pour tous les élèves, et le samedi de 9h à 13h pour les élèves étant inscrits à la garderie payante du Samedi.

L'établissement est fermé durant les jours fériés.

Un calendrier des jours fériés annuels vous sera communiqué en début d'année (sous réserve de modifications).

INSCRIPTIONS – RÉINSCRIPTIONS

Les inscriptions se font durant toute l'année selon les disponibilités. Les réinscriptions se font à la fin du mois de mars.

Les frais d'inscription sont payables en une seule fois pour toute l'année, quelle que soit la date d'inscription.

Un prorata est cependant appliqué pour les inscriptions effectuées à partir du mois de novembre.

AUCUN REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION N'EST ACCORDÉ.

Les frais d'inscription garantissent la place de votre enfant jusqu'à sa confirmation par le règlement des frais de scolarité du trimestre.

L'école considère la place de votre enfant libre pour tout retard de plus d'un mois de règlement des frais de scolarité trimestriels.

SCOLARITÉ

Calendrier du règlement des frais de scolarité :

- Premier trimestre (Septembre, Octobre, Novembre, Décembre) : **Septembre**

- Deuxième trimestre (Janvier, Février, Mars) : **Janvier**

- Troisième trimestre (Avril, Mai, Juin, Juillet) : **Avril**

Les règlements doivent être effectués avant le 5 de chaque mois. Tout retard de paiement peut entraîner une suspension de scolarité de l'enfant à la crèche.

L'inscription à l'école est un engagement annuel, de septembre à juin. Le mois de juillet reste optionnel.

Les familles sont tenues de respecter l'engagement contractuel pour toute la durée de l'année scolaire.

L'école disposera de la place de votre enfant si le retard des frais de scolarité est supérieur à 1 mois.

En cas de longue absence, les frais de scolarité du trimestre en question est dû en totalité.

Signature des parents :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

+212 8 08 65 01 34

+212 7 01 17 01 70

info@lecoledespetits.com

29 rue Abbès Bnou El ahnaf

(Ex Rue Mory) Bourgogne

www.lecoledespetits.com

L'école des petits

Crèche maternelle halte garderie